



Rhône-Alpes <sup>Région</sup>

# Suivi Temporel des Oiseaux Commun sur le territoire du Scot Rives du Rhône

Bilan 2012

---



RHÔNE-ALPES

# Suivi Temporel des Oiseaux Commun sur le territoire du Scot Rives du Rhône

---

## Année 2012

Ligue pour la Protection des Oiseaux – Coordination Rhône-Alpes

32 rue Sainte-Hélène

69002 Lyon

Coordination technique et rédaction :

Aurélien SALESSE, LPO Rhône

# Sommaire

1	Introduction :	1
2	Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles.....	2
2.1	Le programme national :	2
2.2	Le programme régional :	3
2.3	Les programmes départementaux et locaux :	3
3	Méthodologie et résultats attendu.....	5
3.1	Méthodologie des relevés.....	5
3.2	Méthodologie d'analyse.....	5
3.3	Résultats attendus :	6
4	Résultats.....	8
4.1	Résultats généraux.....	8
4.1.1	Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu.....	9
4.1.2	Liste spécifique et statuts :	10
4.1.3	Répartition des cortèges.....	17
4.2	Résultats par carré.....	18
5	Conclusion :	21
	Bibliographie :	22

# I Introduction :

---

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône concerne 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône) et englobe une grande diversité de milieux naturels à des altitudes très différentes ainsi que des pratiques agricoles variées (élevage, grande culture, arboriculture, maraîchage, vigne,...).

Afin de mesurer l'influence du SCOT sur les milieux naturels et indirectement sur les populations d'oiseaux, un programme de suivi des populations d'oiseaux communs a été mis en place en 2011 sous la coordination de la LPO Rhône-Alpes (déléguée à la LPO Rhône) et mené sur le terrain par les délégations LPO de la Drôme, la Loire, le Rhône et l'association Gère Vivante pour l'Isère. Ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs par échantillonnages ponctuels simples (STOC-EPS) mis en œuvre sur le territoire du SCOT Rives du Rhône s'inscrit dans un cadre national.

## 2 Le programme STOC EPS, un réseau à différentes échelles

---

### 2.1 Le programme national :

En 1989, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) met en place des suivis des populations d'oiseaux nicheurs communs coordonnés par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO). Deux programmes complémentaires sont créés, l'un dans le but d'obtenir des informations sur la structure des populations d'oiseaux communs (STOC-Capture par baguage des oiseaux) et le second dans le but d'effectuer un échantillonnage des espèces sur les grands types d'habitats en France (STOC-EPS, Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple).

Depuis la relance du programme en 2001, plus de 2000 carrés ont fait l'objet de suivis permettant d'obtenir un jeu de données suffisant pour analyser la dynamique des populations de 175 espèces d'oiseaux communs (le MNHN a défini une liste d'espèces communes à nos régions, il existe plus de 300 espèces d'oiseaux nicheurs en France). Le protocole avait alors été modernisé avec un tirage aléatoire des sites suivis par points d'écoute, pour garantir leur représentativité en ce qui concerne les milieux étudiés et les espèces recensées.

En 2008, le site de Vigie-Nature présente les résultats du programme depuis 1989. Vigie-Nature est un programme de sciences participatives consistant à suivre les espèces communes (faune et flore) à l'échelle nationale. Ce système permet de développer le réseau d'observateurs et donc d'augmenter la quantité de données qui pourront être traitées.

Le bilan 2009 du programme STOC réalisé par Vigie-Nature montre que la France a perdu 25 % des effectifs des espèces agricoles. On observe la même tendance à la baisse pour les espèces du bâti et dans une moindre mesure, une diminution de 12 % des espèces forestières. L'analyse des tendances de ces espèces indicatrices permet de mettre en lumière des facteurs agissant sur l'évolution de ces espèces comme la modification des paysages agricoles, la fragmentation et la destruction d'habitats ou bien à une échelle plus importante, le changement climatique.

Les carrés STOC de 2\*2 kilomètres, tirés au sort, qui composent le réseau national sont réalisés par des bénévoles ou par des salariés dans le cadre de programmes régionaux ou départementaux.

## 2.2 Le programme régional :

En Rhône-Alpes, le programme se décline en deux versions, le programme classique constitué de carrés STOC-EPS aléatoires ainsi que de carrés « STOC forcés » dans le but d'enrichir les connaissances sur des milieux sous-échantillonnés.

Jusqu'en 2007, le réseau régional était constitué de 112 carrés aléatoires dont le suivi était réalisé par des ornithologues bénévoles. Mal répartis au sein de la région, les carrés suivis étaient concentrés dans les départements du Rhône, de la Drôme et de l'Isère.

En 2008, afin de participer à l'effort national et dans un objectif d'observatoire des populations d'oiseaux communs de la région Rhône-Alpes, 64 carrés aléatoires et 32 sites forcés, ciblés sur les roselières supplémentaires ont été financés par la région (en réalité ce sont 79 carrés aléatoires et 30 roselières effectivement réalisés). Ces carrés sont suivis par l'ensemble des délégations LPO de la région et coordonnés par la LPO Rhône-Alpes. Ces nouveaux carrés, ajoutés à ceux déjà existants, permettent une meilleure couverture géographique de la région avec pas moins de 221 carrés suivis.

En 2011, après 9 années de suivis la LPO Rhône-Alpes (ex-CORA FS) a publié un premier bilan 2001-2009 présentant l'évolution de 64 espèces pour lesquels on possède un jeu de données suffisant pour obtenir une tendance sur l'évolution de leurs populations. Ce travail présente, pour chaque espèce, une courbe de tendance au niveau européen, national et régional.

Le Muséum publie chaque année dans les résultats nationaux une analyse comparative entre les régions françaises.

Ces résultats permettent de voir par exemple, que le cortège agricole de la région PACA est en régression plus importante qu'au niveau national.

En Rhône-Alpes, les espèces liées au milieu bâti et les espèces généralistes sont en augmentation. En revanche, les espèces liées aux milieux forestiers et agricoles sont stables.

## 2.3 Les programmes départementaux et locaux :

Dans le cadre de la mise en place d'un observatoire des populations d'oiseaux communs de la région Rhône-Alpes, chaque département participe au programme via le réseau bénévole déjà existant et en mobilisant des salariés pour réaliser les carrés régionaux.

Certains départements enrichissent le programme régional en réalisant des carrés supplémentaires financés par les conseils généraux et/ou des collectivités locales.

Prenons l'exemple du réseau STOC-EPS du Rhône, constitué en 2010 de 37 carrés répartis sur l'ensemble du territoire. Cette nouvelle répartition des carrés permet de mieux couvrir l'ensemble des grands paysages du département. 17 carrés sont suivis par des bénévoles et 19 sont effectués grâce au soutien financier de collectivités désireuses de disposer d'un indicateur de l'évolution de la biodiversité à différentes échelles. Ainsi, sur les 19 carrés financés, 6 le sont par le Grand Lyon, 5 par le Département du Rhône et 8 par la Région.

Les programmes locaux permettent d'étudier plus précisément les populations d'oiseaux de certains territoires mal couverts dans le cadre de l'observatoire régional. Ainsi, différents partenariats ont vu le jour sur la région, notamment avec le Parc Naturel Régional du Vercors qui participe au programme avec 33 carrés STOC répartis aléatoirement sur le secteur du parc. Ces suivis sont réalisés par des ornithologues locaux, bénévoles et salariés de la LPO Isère et de la LPO Drôme, ainsi que des gardes de la Réserve Naturelle Régionale des Hauts-Plateaux du Vercors.

Dans le Rhône, les sites suivis grâce au financement du Grand Lyon depuis 2004 ont permis de montrer une progression des espèces généralistes et forestières peu exigeantes. A l'inverse, les espèces les plus spécialisées peinent à se maintenir voir déclinent. Ces tendances sont à mettre en relation avec les problématiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le programme sur le ScoT Rives du Rhône s'insère dans cette logique de mise en place d'un observatoire de la biodiversité. Le suivi sera réalisé sur 10 sites financés dans le cadre du ScoT et d'un 11<sup>ème</sup> financé par l'observatoire de la région et faisant partie du périmètre d'étude. Ces carrés sont répartis dans les départements de la Loire, de l'Isère, de la Drôme et du Rhône, ils ont été suivis par des salariés des LPO Loire, Drôme et Rhône, et l'association de Gère-Vivante.

Dans la Loire, un programme plus spécifique de suivi des populations d'oiseaux est mené sur le Parc Naturel Régional du Pilat grâce à un partenariat entre le PNR et la LPO.

Ce suivi, ciblé sur des habitats bien spécifiques, est réalisé selon un autre protocole, plus adapté aux objectifs de l'étude.

Les différences de protocoles et d'échelles temporelles et spatiales ne permettent pas d'utiliser ces résultats dans le cadre de l'observatoire du ScoT, d'autant plus que les objectifs sont différents.

# 3 Méthodologie et résultats attendu

---

## 3.1 Méthodologie des relevés

Chaque coordinateur régional ou départemental fournit au coordinateur national une liste des communes où des observateurs souhaitent contribuer au suivi, chacun d'eux se voit alors confier un carré STOC aléatoire de 2\*2 km. Le tirage s'effectue dans un périmètre de 10 kilomètres autour du centroïde de la commune. Au sein même de ce carré l'observateur répartit 10 points d'écoute de manière à échantillonner l'ensemble des habitats présents dans le carré et en respectant une distance d'au moins 300 mètres entre chaque point.

Deux passages sont à réaliser au cours de la période de nidification, le premier au tout début de la saison de reproduction (entre le 1 avril et le 8 mai) pour recenser les espèces précoces, et le second entre le 9 mai et le 15 juin pour les nicheurs plus tardifs (en respectant un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque passage). D'une année sur l'autre, l'ensemble des points d'un même carré doit être effectués aux mêmes dates (à quelques jours près) en respectant le même intervalle de temps entre les deux passages.

Sur chaque point, pendant 5 minutes, l'observateur note l'ensemble des oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol. Toutes les espèces sont prises en compte et l'effectif est également noté (l'objectif étant d'obtenir l'abondance de chaque espèce).

Une fiche de description des habitats est remplie pour chaque point, permettant de corrélérer à grande échelle l'évolution des habitats et des populations d'oiseaux.

Les données récoltées sont saisies sur le logiciel FEPS mise à disposition par le MNHN, permettant ainsi l'homogénéisation des rendus.

## 3.2 Méthodologie d'analyse

Afin de tirer des tendances d'évolutions d'effectifs, un certain seuil de quantité de données doit être récolté sur une échelle temporelle et spatiale.

Ainsi, les premières tendances d'évolutions ne sont perceptibles qu'à partir de 5 années de suivi et deviennent réellement significatives qu'à partir de 10 ans. En effet, pour la plupart des espèces, on observe des variations interannuelles pouvant fausser les interprétations faites sur un pas de temps trop réduit.

A l'échelle de l'espèce, les tendances d'évolution, pour être significatives, doivent être calculées à partir d'un échantillon important. Plus le nombre de carré suivi est important, plus les résultats sont fiables.

En revanche, l'agrégation de données permet d'obtenir des échantillons suffisants et des analyses par cortèges d'espèces peuvent alors être réalisées.

Le CRBPO a défini trois cortèges d'espèces considérées comme indicatrices d'un type de milieu (agricoles, bâtis ou forestiers) et un groupe dit « généralistes » occupant tous types de milieux.

Pour le programme du ScoT Rive du Rhône, les résultats seront donc analysés au bout de la cinquième année et les tendances d'évolution seront tirées par cortège.

Les calculs seront réalisés avec le logiciel TRIM, utilisé couramment pour l'analyse de ce type de données.

Pour les rapports d'exécutions, deux variables permettent d'exploiter les premiers résultats.

L'abondance d'une espèce (ou d'un cortège d'espèce) correspond à la somme des effectifs maximaux obtenus sur chaque point suite à la réalisation des deux passages.

Pour l'interprétation des valeurs obtenues, il convient de prendre garde aux biais induits par des chiffres élevés pouvant être obtenus sur les espèces grégaires comme les corvidés, les étourneaux ou encore le Moineau domestique.

Il convient aussi de faire attention aux espèces migratrices qui chantent lors de leurs haltes migratoires, comme c'est le cas du Pouillot fitis sur le carré de Mallevall et de la Locustelle tachetée sur celui de Longes.

La fréquence d'une espèce ou d'un cortège d'espèce s'obtient par dénombrement des points où l'espèce a été contactée, au sein du carré.

### 3.3 Résultats attendus :

Un des objectifs du réseau de veille du ScoT Rives du Rhône est de se doter d'indicateurs d'évolution de la biodiversité à l'échelle du territoire.

Parmi les projets proposés, le programme STOC est apparu comme un bon outil pour les raisons suivantes :

Le protocole permet de mettre en œuvre un suivi sur un échantillon de territoire important (ici 2% du territoire) avec une pression d'observation relativement réduite (ici 1000 minutes). De plus, le réseau d'observateurs est plus facilement mobilisable que sur des groupes d'espèces moins étudiés (comme par exemple les reptiles).

Grâce au protocole standardisé au niveau national, les résultats sont comparables à différentes échelles de territoires permettant ainsi de pondérer des résultats locaux. Par exemple, un cortège d'espèce peut régresser au niveau national et progresser localement.

Sur des échelles similaires, les résultats peuvent être comparés avec des territoires plus naturels comme le PNR du Vercors ou avec des espaces plus urbanisés comme le Grand Lyon.

**Le STOC apparaît donc comme un outil de veille du territoire pertinent, permettant d'évaluer en partie des politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité.**

Sur les quatre premières années, les rapports d'exécution présenteront les listes spécifiques et leurs statuts permettant d'avoir une première idée des enjeux du territoire. Quelques comparaisons entre chaque carré, ajoutées à l'expertise du réseau de veille, permettront aussi de localiser des enjeux et des problématiques.

# 4 Résultats

## 4.1 Résultats généraux

Parmi les cinq départements concernés par le ScoT Rives du Rhône, le secteur Ardéchois a été écarté en raison du faible nombre de communes concernées.

Les carrés ont donc été répartis sur le Rhône, l'Isère, la Loire et la Drôme, en fonction de la proportion des différents territoires. Ainsi, quatre carrés ont été réalisés en Isère et deux dans chacun des autres départements. Aussi, dans une logique de bonne couverture de tous les territoires du ScoT, 2 carrés sont disposés par communauté de commune.

Le carré des Côtes-d'Arey fait partie du réseau régional et est suivi depuis 2008. Afin d'augmenter la taille de l'échantillon, ce carré supplémentaire est ajouté au réseau qui comprend donc 11 carrés.

Les relevés STOC ont été effectués par des ornithologues de la LPO Loire, Drôme, Rhône et de l'association Gère-Vivante pour le compte de la LPO Isère. Le tableau ci-dessous récapitule les dates de passage ainsi que les observateurs sur chacun des sites.

Carré EPS	Date 1er passage	Date 2ème passage	Observateur
26 - Saint-Rambert-d'Albon	27/04/2012	28/05/2012	Palomares Vincent
26 - Saint-Sorlin-En-Valloire	02/04/2012	10/05/2012	Movia Alexandre
38 - Serpaize	13/04/2012	15/05/2012	Souvignet Nicolas
38 - Vienne/Jardin	11/04/2012	15/05/2012	Souvignet Nicolas
38 - Les Côtes-d'Arey	14/04/2012	26/05/2012	Souvignet Nicolas
38 - Clonas/St-Clair-du-Rhône	14/04/2012	23/05/2012	Souvignet Nicolas
38 - Ville-sous-Anjou	17/04/2012	23/05/2012	Souvignet Nicolas
42 - Pelussin	20/04/2012	31/05/2012	Lorenzini Nicolas
42 - Malleval	13/04/2012	14/05/2012	Véricel Emmanuel
69 - Les Haies	01/05/2012	05/06/2012	Salesse Aurélien
69 - Longes	03/05/2012	06/06/2012	Salesse Aurélien

Tableau 1 : Dates de passage et observateurs par carré

La carte suivante permet de situer les 11 sites suivis cette année dans la région et sur le territoire du ScoT.

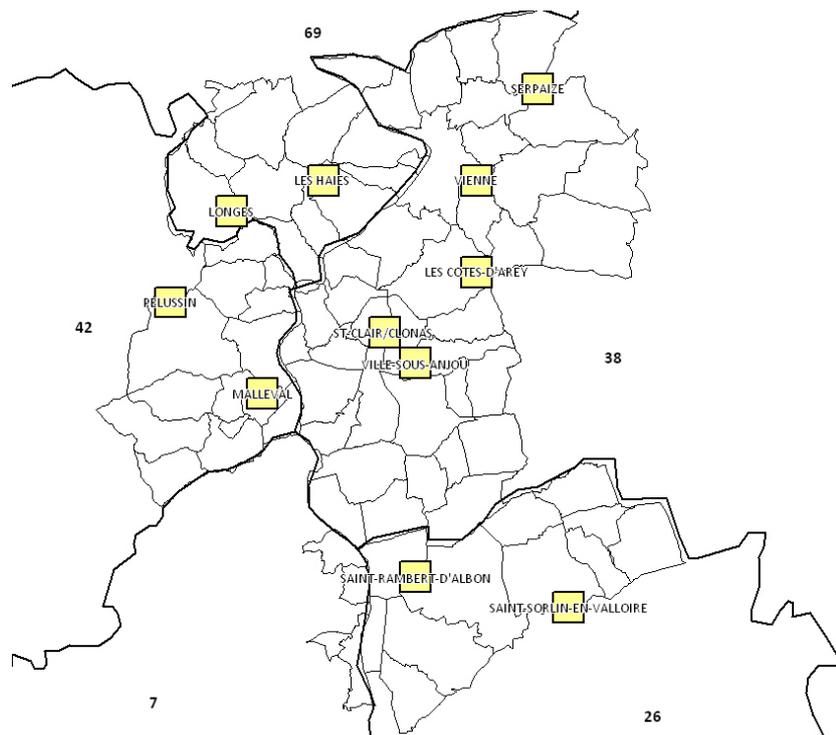


Figure 1 : Localisation dans le SCOT

#### 4.1.1 Répartition de l'effort d'échantillonnage par milieu

Comme mentionné précédemment, les types de milieu échantillonnés sont relevés pour chaque point d'écoute.

Le diagramme suivant présente la proportion de chaque type de milieu sur l'ensemble des carrés.

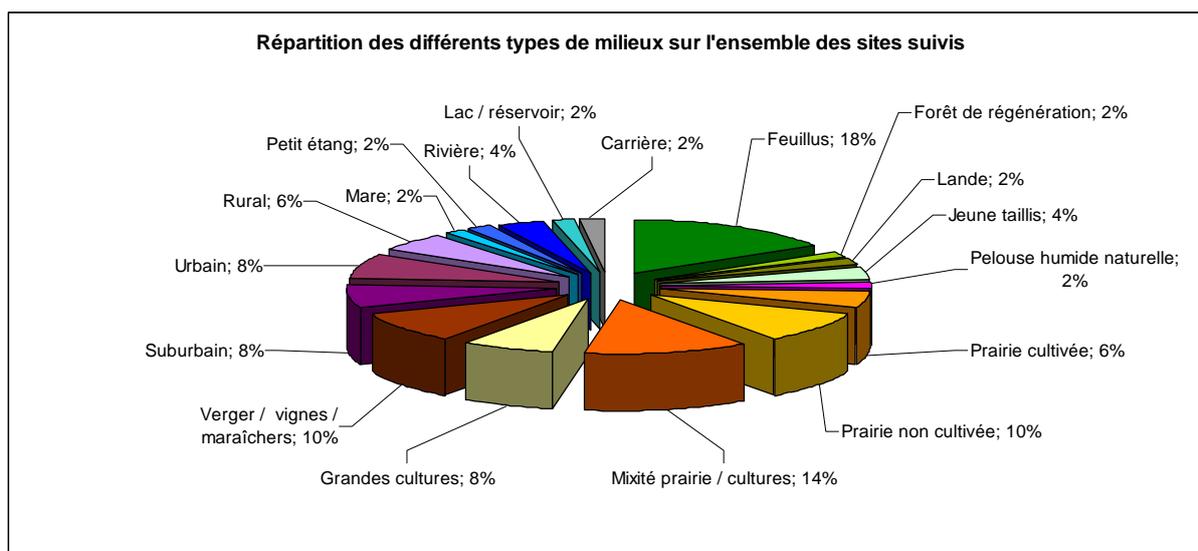


Figure 2 : Proportion des différents types de milieux

On constate que les 110 points du réseau couvrent une large gamme de milieux que l'on peut trouver sur le territoire.

Le tableau suivant classe en pourcentage décroissant la répartition des grands types de milieux présents sur l'ensemble des carrés.

Type de milieu	Pourcentage
Milieux agricoles	48%
Milieux bâtis ou urbanisés	22%
Forêt (arbres > 5m de hauteur)	18%
Milieux aquatiques	10%
Buisson (ou jeune forêt < 5m de hauteur)	8%
Pelouses, marais et landes	2%
Rochers terrestres ou côtiers	2%

Tableau 2: Proportion des différents types de milieux

Près de la moitié des points d'écoute sont réalisés en milieux agricoles, un cinquième en milieu bâti ou urbanisé et un cinquième en milieu forestier.

L'importance du nombre de points présents en milieu agricole est à relativiser en analysant les variations locales (altitude, exposition, pratiques culturelles, type de pâturage, ...) au sein de chaque grand type de milieu.

Etant donné la proportion des milieux agricoles, il convient de regarder plus en détail la répartition des types de milieux agricoles :

Type de milieux agricoles	Pourcentage
Mixité prairie / cultures	14%
Prairie non cultivée	10%
Verger / vignes / maraîchers	10%
Grandes cultures	8%
Prairie cultivée	6%

Tableau 3 : Proportion des différents types de milieux agricoles

L'analyse montre une répartition homogène des points d'écoute en fonction des types de milieux agricoles. Les paysages en mosaïque sont bien échantillonnés avec une dominance des secteurs mixtes prairie/culture.

#### 4.1.2 Liste spécifique et statuts :

Le tableau suivant dresse la liste synthétique des espèces contactées. Leurs statuts de protection et de conservation sont précisés selon les listes en vigueur. Selon ces statuts, les espèces patrimoniales sont surlignées en orange.

Les différents statuts des espèces sont tirés des documents suivants :

-Le statut de vulnérabilité régional est tiré de DE THIERSANT & DELIRY (2008).

-Le statut de vulnérabilité national est tiré de UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2011).

Les statuts de vulnérabilité se lisent comme suit :

Classes majeures de menaces

Di : Disparition récente

Cr : En danger critique de disparition dans la région, en grave danger

En : En danger de disparition

Vu : Vulnérable

Dd : Insuffisamment documenté mais potentiellement dans l'une des 3 catégories

Classes des espèces non ou peu menacées dans la région

Nt : Quasi menacé de disparition

Lc : Faible risque de disparition, espèces considérées comme non menacées

Na : Non applicable

Protection nationale : Espèces protégées sur l'ensemble du territoire (oiseaux : arrêté du 17/04/81 modifié ; mammifères : arrêté du 17/04/81 modifié ; reptiles et batraciens : arrêté du 22/07/93) – N1 : espèce à protection stricte

Dans l'Union Européenne: Espèces protégées sur le territoire de l'Union Européenne (oiseaux : directive n°79/409/CEE du 02/04/79 ; autres : directive n°92/43/CEE du 21/05/92).

Annexe I :	oiseau de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux faisant l'objet de mesures spéciales de conservation
Annexe II:	espèce de l'annexe 2 de la Directive Habitats, nécessitant la désignation de zones de protection pour leur conservation

Espèce	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Rhône-Alpes			Espèce patrimoniale
					Nicheur	Migrateur	Hivernant	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Oui						
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			AP	VU	VU	VU	Oui
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Oui	Annexe I	AS	VU			Oui
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Oui						
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui						
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Oui			NT			
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Oui	Annexe I		NT			Oui
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Oui					VU	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Oui		AS	VU			Oui
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Oui	Annexe I	D	EN	VU		Oui
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Oui			EN	EN	EN	Oui
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Oui						
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Oui	Annexe I	AS	VU		VU	Oui
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui			NT			
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>			AP	VU	VU		Oui
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>							
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui						
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Oui	Annexe I	D	VU			Oui
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>				NT			
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Oui						
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>							
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Oui						
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>		Annexe I	D	VU			Oui
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui						
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>							
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>							
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui		AS				Oui
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Oui	Annexe I	R	VU			Oui
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui						
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Oui						

Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Oui			NT			
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Oui						
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>							
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>							
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Oui						
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	Oui	Annexe I	VU				Oui
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui						
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>							
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>							
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Oui		AS	VU			Oui
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui						
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Oui			VU			Oui
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui		D	EN			Oui
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui		D	EN	VU		Oui
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Oui						
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Oui						
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Oui			CR	VU		Oui
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oui						
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui						
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Oui	Annexe I	AS	VU			Oui
Merle noir	<i>Turdus merula</i>							
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui						
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	Oui						
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui						
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	Oui						
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	Oui						
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	Oui						
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	Annexe I	AS				Oui
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui			NT			
Mouette ou Goéland	<i>Larus sp.</i>							
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>			D				
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui						

Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Oui						
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui		AS				
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>				NT			
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Oui	Annexe I	D				Oui
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>			#N/A				
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>			AP	VU		VU	Oui
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>							
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui						
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Oui						
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Oui						
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Oui		AS	EN	VU		Oui
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui			NT			
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui						
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui						
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui						
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui						
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui		AP				
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui						
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui						
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui						
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Oui		D	VU			Oui
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Oui		AP				
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Oui		R	DD			Oui
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>			D	NT			Oui
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>							
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui						
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui						

Tableau 4 : Statuts des espèces contactées

Avec 89 espèces contactées dont 28 sont considérées comme patrimoniales (contre respectivement 80 et 23 en 2011), la richesse spécifique, déjà dans une moyenne haute l'année précédente, a encore augmenté en 2012.

Pour comparaison, 81 espèces ont été contactées lors des suivis STOC EPS sur 9 carrés dans le Grand Lyon et 121 pour 30 carrés suivis sur l'ensemble du département du Rhône.

#### 4.1.2.1 Abondance des espèces :

Le tableau suivant classe les espèces présentes dans les relevés par ordre décroissant d'abondance. Les espèces patrimoniales y sont colorées afin de mettre en relief leur classement.

Tableau 5 : Classement des espèces contactées par abondance

Rang	Nom espèce	Abondance
1	Corneille noire	247
2	Merle noir	221
3	Mésange charbonnière	197
4	Fauvette à tête noire	189
5	Pigeon ramier	164
6	Moineau domestique	157
7	Martinet noir	144
8	Pinson des arbres	123
9	Rossignol philomèle	96
10	Troglodyte mignon	96
11	Alouette des champs	79
12	Étourneau sansonnet	77
13	Rougegorge familier	77
14	Grive musicienne	75
15	Mésange bleue	73
16	Tourterelle turque	73
17	Chardonneret élégant	67
18	Pic vert	60
19	Verdier d'Europe	60
20	Coucou gris	57
21	Rougequeue noir	53
22	Pic épeiche	52
23	Hirondelle rustique	51
24	Pouillot véloce	51
25	Geai des chênes	46
26	Grimpereau des jardins	38
27	Bruant zizi	36
28	Faisan de Colchide	33
29	Fauvette grisette	33
30	Serin cini	33
31	Pie bavarde	30
32	Buse variable	29
33	Sittelle torchepot	28
34	Hypolaïs polyglotte	27
35	Pigeon biset domestique	24
36	Bruant proyer	23
37	Milan noir	23
38	Faucon crécerelle	21
39	Alouette lulu	20
40	Mésange à longue queue	20
41	Linotte mélodieuse	18
42	Bruant ortolan	15
43	Tarier pâtre	15
44	Tourterelle des bois	14
45	Bergeronnette grise	12
46	Loriot d'Europe	12
47	Mésange noire	9
48	Bergeronnette printanière	8
49	Pipit des arbres	8
50	Caille des blés	7
51	Choucas des tours	7
52	Mésange nonnette	7
53	Roitelet à triple bandeau	6
54	Guêpier d'Europe	5
55	Pie-grièche écorcheur	5
56	Busard Saint-Martin	4
57	Grive draine	4
58	Héron cendré	4
59	Locustelle tachetée	4
60	Pipit farlouse	4
61	Pouillot fitis	4
62	Rougequeue à front blanc	4
63	Canard colvert	3
64	Chevêche d'Athéna	3
65	Mouette ou Goéland	3
66	Perdrix rouge	3
67	Pigeon colombin	3
68	Pipit rousseline	3
69	Bergeronnette des ruisseaux	2
70	Bondrée apivore	2
71	Bruant jaune	2

72	Chouette hulotte	2
73	Fauvette passerinette	2
74	Grand Corbeau	2
75	Huppe fasciée	2
76	Pic épeichette	2
77	Tarin des aulnes	2
78	Accenteur mouchet	1
79	Bouvreuil pivoine	1
80	Courlis cendré	1

81	Epervier d'Europe	1
82	Faucon pèlerin	1
83	Fauvette des jardins	1
84	Gallinule poule-d'eau	1
85	Grande Aigrette	1
86	Hirondelle de fenêtre	1
87	Martin-pêcheur d'Europe	1
88	Mésange huppée	1
89	Tarier des prés	1

La Corneille noire est toujours l'espèce la plus abondante sur l'ensemble des relevés. Parmi les espèces les plus abondantes, on retrouve le Merle noir, la Mésange charbonnière, la Fauvette à tête noire, le Pigeon ramier, le Moineau domestique et le Pinson des arbres.

De plus, il faut noter l'augmentation d'une nouvelle espèce, le Martinet noir, passant d'une abondance de 34 oiseaux contactés en 2011 à 144 en 2012, ceci s'expliquant par l'observation, sur un carré, de groupes de plusieurs dizaines d'individus. Toutes ces espèces sont des généralistes que l'on trouve dans tous types de milieux, sauf le Moineau domestique et le Martinet noir, plutôt inféodés au bâti lors de leur nidification. Cependant, il faudra être prudent lors de l'analyse de l'évolution du Martinet noir à 5 ans, cette espèce ayant un grand rayon d'action et étant souvent observé hors de son milieu de nidification.

L'espèce patrimoniale la plus abondante reste l'Alouette des champs, elle est même plus abondante en 2012 avec 79 oiseaux contre 56 en 2011. Tout comme en 2011, les espèces patrimoniales sont situées en majorité dans la deuxième moitié du tableau, avec seulement une seule autre espèce patrimoniale affichant une abondance supérieure à 50, l'Hirondelle rustique avec 51 oiseaux.

C'est encore dans le cortège des milieux agricoles qu'appartiennent la plupart des espèces patrimoniales, mais les abondances sont sensiblement supérieures à celles de 2011. C'est le cas du Bruant proyer, avec une nette progression, passant de 3 oiseaux en 2011 à 23 en 2012 et de la Pie-grièche écorcheur (5 en 2012 pour 1 en 2011). Pour cette dernière, les différences entre 2011 et 2012 tiennent surtout au fait que 2011 a vu un retard important dans la migration pré-nuptiale de l'espèce et par conséquent dans la reproduction. 2012 a été une année normale, les oiseaux étant arrivés au moment des inventaires.

Cependant, d'autres espèces accusent une chute voire disparaissent totalement, comme la Huppe fasciée (2 en 2012 pour 6 en 2011) ou le Moineau friquet qui disparaît totalement des carrés suivis.

Si on se penche de nouveau sur la situation de la famille des Bruants, celle-ci est un peu différente en 2012.

Le Bruant zizi est toujours le plus abondant avec 36 oiseaux en 2012 (contre 35).

Par contre, la seconde position, occupée l'année dernière par le Bruant ortolan, l'est en 2012 par le Bruant proyer. Celui-ci est présent sur les 3 mêmes carrés que l'an passé, mais avec des abondances bien supérieures pour chacun des carrés (1 contre 5, 6 et 12 oiseaux par carré en 2012). Toutefois, si la situation est meilleure en 2012, il est trop tôt pour avancer une analyse.

Viennent ensuite le Bruant ortolan, dont la population du carré de Saint-Rambert-d'Albon se maintient avec 15 contacts, et le Bruant jaune qui reste à un niveau très faible avec 2 contacts. Ce dernier est, comme en 2011, présent sur deux carrés, mais des carrés différents. En effet, nicheur l'année passée sur Vienne et Les Côtes d'Arely, il a disparu de ces secteurs et est apparu sur les deux carrés de Longes et Pélussin en 2012, où les conditions de fraîcheur de ces deux communes des contreforts du Pilat lui conviennent bien.

Enfin, il faut signaler aussi l'absence cette année du Bruant des roseaux, contacté uniquement sur Malleval l'an dernier.

#### 4.1.3 Répartition des cortèges

Comme l'an passé et dans un souci de limitation des biais, l'analyse des résultats obtenus est plus pertinente à l'échelle du cortège plutôt qu'à celle de l'espèce.

Le tableau suivant détaille les espèces retenues par le MNHN comme indicatrices d'un cortège. Les espèces non contactées cette année sur le réseau figurent en gris.

Tableau 6 : Représentativité des différents cortèges d'espèces

Milieux agricoles	Milieux bâtis	Espèces généralistes	Espèces forestières
Alouette des champs	Chardonneret élégant	Accenteur mouchet	Bouvreuil pivoine
Alouette lulu	Hirondelle de fenêtre	Corneille noire	Fauvette mélanocéphale
Bergeronnette printanière	Hirondelle rustique	Coucou gris	Grimpereau des jardins
Bruant jaune	Martinet noir	Fauvette à tête noire	Grive musicienne
Bruant proyer	Moineau domestique	Geai des chênes	Grosbec casse-noyaux
Bruant zizi	Moineau friquet	Hypolaïs polyglotte	Mésange huppée
Buse variable	Pie bavarde	Loriot d'Europe	Mésange noire
Caille des blés	Pigeon biset	Merle noir	Mésange nonnette
Choucas des tours	Rougequeue à front blanc	Mésange bleue	Pic épeiche
Corbeau freux	Rougequeue noir	Mésange charbonnière	Pouillot de Bonelli
Faisan de Colchide	Serin cini	Pic vert	Pouillot fitis
Faucon crécerelle	Tourterelle turque	Pigeon ramier	Pouillot siffleur
Fauvette grisette	Verdier d'Europe	Pinson des arbres	Pouillot véloce
Huppe fasciée		Rossignol Philomèle	Roitelet huppé
Linotte mélodieuse			Roitelet à triple bandeau
Perdrix grise			Rougegorge familier
Perdrix rouge			Sittelle torchepot
Pie-grièche écorcheur			Troglodyte mignon
Pipit farlouse			

Tarier des prés
Tarier pâtre

Le tableau suivant présente les abondances et les fréquences pour les différents cortèges.

	Abondance	Fréquence
<b>Espèce du bâti</b>	707	290
<b>Espèces agricoles</b>	504	294
<b>Espèces généralistes</b>	535	248
<b>Espèces forestières</b>	205	114

Tableau 7 : Importance de chaque cortège

En 2012, ce sont les espèces du bâti qui sont les plus abondantes. Certaines d'entre elle étant grégaires, les observations concernaient plusieurs dizaines d'individus à chaque fois, comme c'est le cas pour le Martinet noir ou le Moineau domestique. Couplée à la deuxième fréquence la plus importante, on obtient logiquement une abondance globale au dessus du reste pour ce cortège.

En termes d'abondance, les espèces généralistes viennent en second, mais ce sont les oiseaux du cortège des milieux agricoles qui sont les plus fréquemment contactés, avant même celles du bâti, ce qui traduit bien la part non négligeable qu'occupent ces milieux par rapport aux autres sur le territoire du SCOT Rives du Rhône.

## 4.2 Résultats par carré

Le tableau suivant permet de comparer l'abondance, la richesse spécifique et le nombre d'espèces patrimoniales entre chaque carré. Les carrés sont classés en faisant la synthèse des rangs obtenus pour chaque type de classement. Pour chaque variable, la valeur maximale est en orange et la minimale en bleu.

Département	Commune	Abondance	Diversité spécifique	Nombre d'espèces patrimoniales	Rang
42	Malleval	515	56	13	1
26	Saint-Rambert-d'Albon	339	40	13	2
69	LONGES	364	39	9	3
42	Pelussin	316	45	6	4
38	Ville sous Anjou	225	40	9	5
38	Serpaize	236	39	7	6
38	LES COTES-D'AREY	248	40	7	7
38	Vienne/Jardin	252	40	4	8
38	Clonas/St-Clair sur Rhône	301	38	5	9

26	Saint-Sorlin-En-Valloire	183	34	5	10
69	Les Haies	248	32	2	11

Tableau 8 : Abondance et diversité de chaque carré

On observe d'abord une croissance quasi-générale de l'abondance pour 2012, avec des augmentations allant de 17 à 153% et une régression de 29% pour Les Haies.

Le site de Malleval est, à tous les points de vue, le site le plus riche sur le territoire de SCOT Rives du Rhône.

Vient ensuite le carré de Saint-Rambert-d'Albon qui a toujours une importance non négligeable avec 13 espèces patrimoniales, dont 5 n'ont été contactées qu'ici. Ce carré est marqué par une influence méridionale forte combinée à un milieu agricole dominé par les céréales et l'arboriculture, ce qui permet d'y trouver le Bruant ortolan et le Pipit rousseline.

Les cartes suivantes permettent de comparer succinctement les différents territoires.

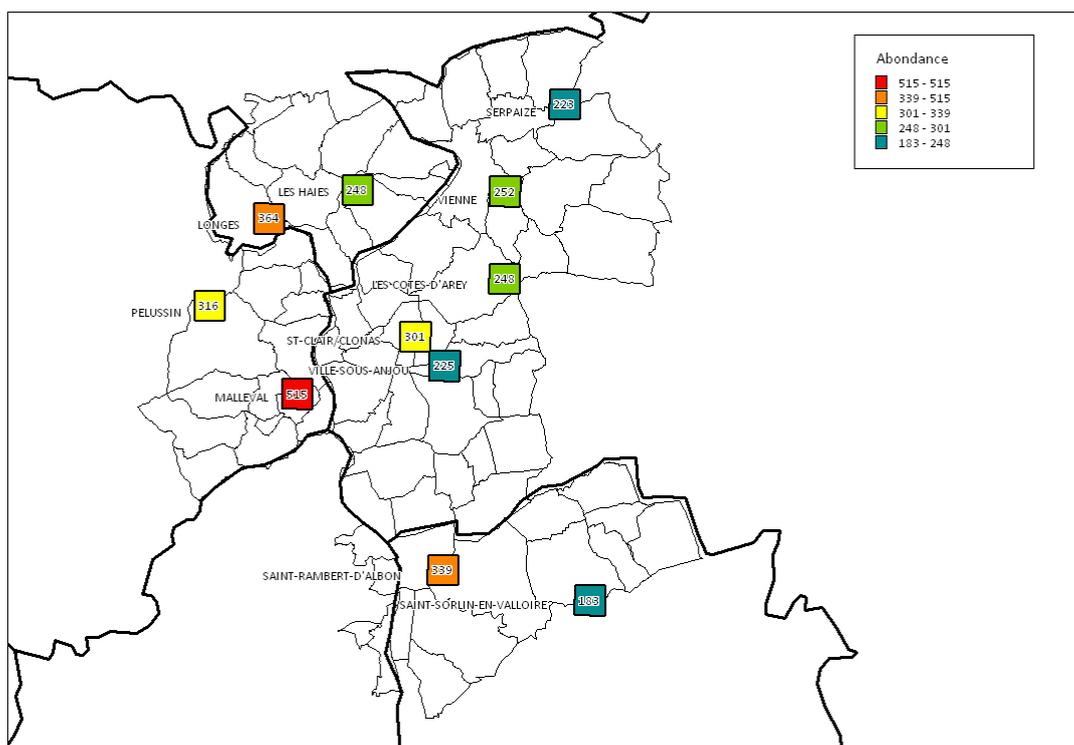


Figure 3 : Abondance pour chaque carré

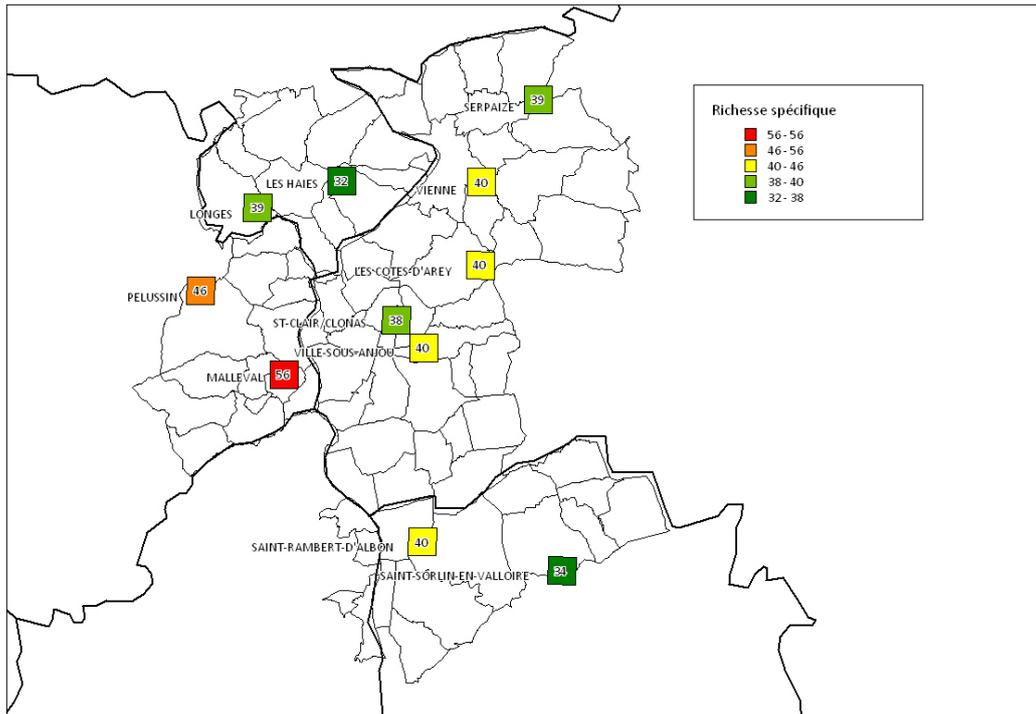


Figure 4 : Richesse spécifique pour chaque carré

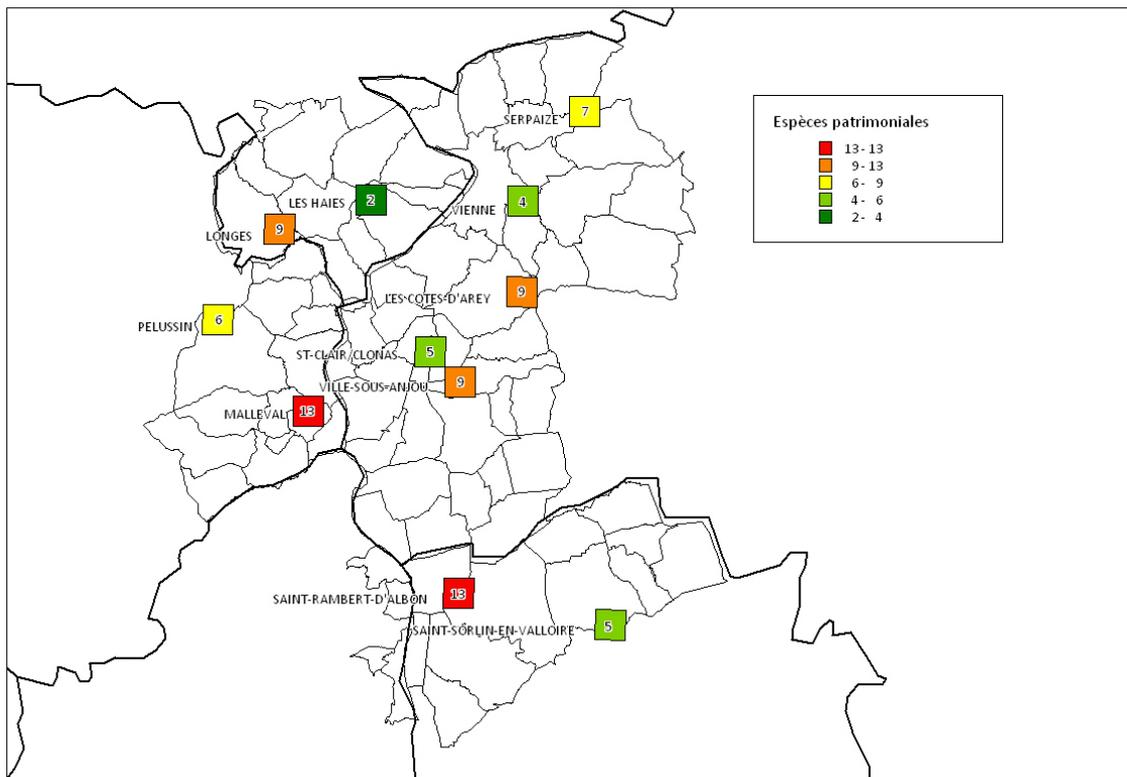


Figure 5 : Richesse en espèces patrimoniales pour chaque carré

Les deux carrés les plus riches en espèces patrimoniales sont représentatifs de deux situations différentes.

- Tout d'abord, le carré de Malleval, qui est le plus riche en espèces patrimoniales comme en espèces plus communes, présente des milieux très diversifiés. On y trouve en surfaces équivalentes des vignes ou vergers, des milieux boisés et des zones mixtes cultures/prairies. Cette diversité de milieux se traduit logiquement par une diversité spécifique associée.
- L'autre carré le plus riche en espèces patrimoniales est le est celui de Saint-Rambert d'Albon (3<sup>e</sup> en diversité spécifique et en abondance). Ce carré de plaine n'abrite aucun milieu boisé, d'où la diversité spécifique plus faible. Cependant, la richesse de ce carré tient en deux éléments : D'abord les milieux sont dominés par des grandes cultures ponctuées de prairies occupant 30% du carré mais surtout par des vergers et des cultures maraîchères qui occupent 50% de la surface et fournissent des milieux favorables à plusieurs espèces patrimoniales. Ensuite, ces milieux sont aussi combinés à une influence méridionale bien marquée, ce qui permet à certaines espèces patrimoniales d'affinité méridionale d'être présents, comme le Bruant ortolan et le Pipit rousseline.

## 5 Conclusion :

---

Après deux ans de suivi, les résultats de 2012 confirment le potentiel estimé du territoire du SCOT Rives du Rhône. Depuis les milieux boisés des contreforts du Pilat jusqu'aux plaines agricoles sous influence méridionales, une large gamme de milieux boisés, agricoles et bâtis est représentée avec toutes les nuances apportées par le relief, le climat et les types de production agricole.

La diversité spécifique de chaque habitat permettra au terme du suivi de connaître l'évolution précise des communautés d'oiseaux et indirectement l'évolution de ces différents types de milieux. Le suivi sera poursuivi jusqu'en 2015 et des analyses plus poussées ne pourront être réalisées qu'à ce moment-là.

Cependant, il est clair que les espèces agricoles sont les plus fréquemment représentées, à la fois de manière générale et au sein des espèces patrimoniales, suivies par les espèces généralistes, puis les oiseaux forestiers et enfin ceux des secteurs bâtis.

# Bibliographie :

---

Base de données du CORA. M.R.E., Lyon

CRBPO, 2010. *Bilan STOC 2009*. [http://www.corif.net/site/\\_fichiers/oroc/BilanStocFrance2009.pdf](http://www.corif.net/site/_fichiers/oroc/BilanStocFrance2009.pdf). 4p.

CORIF & CRBPO, 2004. *Observatoire Régional des Oiseaux Communs d'Ile-de-France. Rapport d'Activité 2004*. 32 p.

CORA, 2003. *Les oiseaux nicheurs de Rhône Alpes*. - CORA Editeur : 336 pp.

DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (coord.) 2008 - *Liste Rouge des Vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes*. - <http://coraregion.free.fr>

FREY C., mars 2009. *Suivi temporel de l'avifaune du département du Rhône – par le protocole STOC-EPS – Année 2008. Rapport d'Etude*. 28 p.

FREY C., année 2010. *Suivi temporel de l'avifaune du département du Rhône par le STOC-EPS – Année 2010. Rapport d'Etude*. 36 p.

FREY C., année 2010. *Suivi de l'avifaune du Grand Lyon par le STOC-EPS – Année 2010. Rapport d'Etude*. 21 p.

GOUJON G. 2011 – *STOC Rhône-Alpes, Suivi Temporel des Oiseaux Communs 2001-2009 – CORA Faune Sauvage*, Lyon.

JIGUET F., 2009. *Suivi Temporel des Oiseaux Communs – 20 ans de programme STOC ! Bilan pour la France en 2008*. 8 p.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (coord.) 1999 - *Oiseaux menacés et à surveiller de France - Listes rouges et recherche de priorités. Populations, Tendances, Conservation*. - Société d'Etude Ornithologique de France, Ligue de Protection des Oiseaux, Paris : 560 pp.

ROLLAND Ch., avril 2009. *Observatoire Régional de la faune sauvage – Volet I Action I. Programme STOC Rhône-Alpes. Suivi Temporel des Oiseaux Communs. STOC-EPS carrés aléatoires – STOC EPS suivi des roselières 2008*. 35p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2011). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.

Annexe 1 : Dates de passages et conditions :

Département	Commune	Date	Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
26	Saint-Rambert-d'Albon	27/04/2012	33-66%	Absente	Absent	Bonne
		28/05/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	Saint-Sorlin-En-Valloire	02/04/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		10/05/2012	66-100%	Absente	Faible	Bonne
38	Serpaize	13/04/2012	66-100%	Absente	Absent	Bonne
		15/05/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	Vienne/Jardin	11/04/2012	33-66%	Absente	Absent	Bonne
		15/05/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	LES COTES-D'AREY	14/04/2012	66-100%	Absente	Faible	Bonne
		26/05/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	Clonas/St-Clair sur Rhône	14/04/2012	33-66%	Absente	Faible	Bonne
		23/05/2012	66-100%	Absente	Faible	Bonne
	Ville sous Anjou	17/04/2012	0-33%	Absente	Moyen à fort	Bonne
		23/05/2012	66-100%	Absente	Faible	Bonne
42	Pelussin	20/04/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		31/05/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	Malleval	13/04/2012	66-100%	Absente	Absent	Bonne
		14/05/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
69	Les Haies	01/05/2012	0-33%	Absente	Absent	Faible
		05/06/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
	LONGES	03/05/2012	0-33%	Absente	Absent	Bonne
		06/06/2012	66-100%	Bruine	Absent	Bonne